

- 27 octobre 2017
- La Tribune
- CLAUDE PLANTE claud.plante@latribune.qc.ca

MCI reçoit le prix Michel-Ledoux

SHERBROOKE — L'organisme Memphrémagog Conservation Inc a remporté le prix Michel-Ledoux pour son immense contribution de 50 ans à la protection de l'environnement, dans le cadre de la remise des 24e Prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est.



PHOTO SPECTRE MÉDIA, ANDRÉ VUILLEMIN **La remise des 24e Prix d'excellence en environnement des Cantons-de l'Est a eu lieu jeudi soir à l'hôtel Chéribourg de Orford.**

Le gala tenu jeudi soir à l'hôtel Chéribourg d'Orford a permis de couronner aussi dix entreprises, municipalités et personnalités pour l'image positive qu'elles projettent par leurs actions de développement durable. Près de 300 personnes ont participé à l'événement.

Le prix Michel-Ledoux est décerné par le conseil d'administration de la Fondation estrienne en environnement. Sa particularité est celle de reconnaître l'ensemble des réalisations d'une personne ou d'une organisation qui, pendant plusieurs années, a fourni une contribution remarquable pour la protection de l'environnement et la promotion ou l'application des principes du développement durable dans les Cantons-de-l'Est.

Cette année, il était tout indiqué de marquer les 50 ans de l'organisme Memphrémagog Conservation par ce prix. En 1967, en constatant la dégradation du lac Memphrémagog, trois riverains visionnaires créent le Memphrémagog Conservation Inc., mieux connu aujourd'hui sous l'abréviation MCI.

Depuis ce temps, de multiples présidents et membres du conseil d'administration du MCI se sont succédé, tout comme les centaines de bénévoles qui, chacun à leur façon, ont aidé à améliorer le lac. Les 50 ans du MCI reposent sur une multitude de petits gestes et de grandes luttes : le chemin parcouru est une histoire de conviction et d'enthousiasme dans une action positive et sans relâche.

Aujourd'hui, fier de ses origines, de ses réalisations et de ses 1200 membres, le MCI continue à promouvoir les bonnes pratiques environnementales et à s'investir activement dans les organismes qui défendent l'environnement, souligne-t-on.

Les autres lauréats : Écomestible (Agricole et forestier), American Biltrite (Grande entreprise ou institution), Trèd'si (petite entreprise ou institution), Imaginative – Université de Sherbrooke (Innovation en développement durable), Festivals et événements verts de l'Estrie (OSBL et organisme environnemental), Ville de Coaticook (Municipalité), Les Jardins éducatifs du Collège Servite – Ayer's Cliff (Jeunesse), Moulins du Soleil – Cégep de Sherbrooke (Relève) et Christelle Lefèvre (Contribution personnelle).

Pour Guy Fouquet, président de la Fondation estrienne en environnement, le gala est un élément fort du paysage environnemental de la région : « nous suscitions encore la fierté des gagnants repartant avec ce trophée distinctif : outre le symbole du trophée, il y a le signe d'une reconnaissance fort appréciée d'une région qui a toujours démonté sa détermination et son innovation en matière de développement durable ».